



Fonctionnement du Lab'AU

Passons à l'action, inspirons l'innovation

Le LAB'AU est un dispositif de recherche et d'innovation qui combine la recherche-action, la formation-action et l'expérimentation sociale. C'est le dispositif central d'AUSIRIS qui répond à la question urgente de l'accompagnement de l'ensemble des professionnels impliqués dans l'intervention sociale et médico-sociale pour l'adaptation aux nouvelles exigences institutionnelles et à l'évolution sociétale.

Le LAB'AU est conçu comme un lieu d'échanges et de collaboration d'un collectif d'acteurs- chercheurs issus de différents établissements membres d'AUSIRIS.

Autour de leurs pratiques et de leurs recherches impliquées et appliquées, il a pour finalité de :

- Renforcer le pouvoir d'agir des associations par la construction et la mise à disposition de ressources construites collectivement.
- Consolider en permanence les liens entre les actions concrètes portées par les associations sur le terrain auprès des enfants, adolescents et parents, usagers des associations de protection de l'enfance et la nécessaire réflexion sur le sens de cette action.
- Participer au plaidoyer visant à démontrer le rôle incontournable qu'ont les associations dans la construction d'une société solidaire, durable et participative.
- Devenir un espace d'émergence de talents.

Le LAB'AU vise la production de ressources dans les domaines de l'intervention sociale et médico-sociale en lien avec des pratiques innovantes expérimentées dans les établissements. C'est un dispositif articulant recherche, innovation et production de ressources.

Dans les différents organismes, s'expriment la recherche d'adaptation et d'évolution des pratiques portée par les équipes de terrain en même temps que les besoins de partage, de reconnaissance et de valorisation de cette mobilisation.

Le comité d'accompagnement et de suivi (C.A.S) du LAB'AU aide, accompagne et soutient dans la durée le groupe d'acteurs-chercheurs travaillant sur des questions professionnelles en lien avec l'intervention sociale et médico-sociale.

Les productions du LAB'AU, chaque année de manière contractuelle, sont diffusées au sein des associations membres d'AUSIRIS, et autres membres sous convention de collaboration ainsi qu'à l'ensemble des professionnels du secteur sous forme libre (publications, formations, colloque, spectacles etc...)

Constitution du groupe d'acteurs-chercheurs :

Chaque association membre d'AUSIRIS met à disposition 2 à 4 salariés pour une durée d'une année (renouvelable plusieurs fois si besoin), sur la base du volontariat et pour un temps de travail de 5 heures par mois par acteur chercheur salarié à temps complet d'une des associations membres.

Ces heures sont prises sur le temps de travail avec une prime de participation au lab'AU ou rémunérées en heures supplémentaires en fonction de l'organisation qui aura été décidée avec le directeur de l'association d'origine des acteurs-chercheurs. Le temps de mise à disposition pour les collaborateurs travaillant à temps partiel sera étudié au cas par cas. Le temps de travail au sein du LAB'AU est à répartir en temps de recherche collective mensuelle ou de réunion et en temps de travail personnel. L'engagement dans une recherche au sein du Lab'AU demande un investissement personnel.

Chaque personne ou binôme, propose sa candidature sous la forme d'un projet sur le support de son choix équivalent au maximum à deux pages A4.

Un candidat peut également demander à rejoindre un groupe de recherche existant en adressant au directeur du Lab'AU un courrier argumenté.

Le Lab'AU s'est doté d'un chercheur-référent qui est disponible pour accueillir les premières interrogations et réflexions des professionnels. Ainsi, il peut par exemple, accompagner à préciser les questions émergentes de recherche ou aider dans la clarification et dans la formulation d'une problématique de recherche.

Il est donc possible, après validation par les chefs de services et/ou directeurs, d'inviter le chercheur-référent du Lab'AU à venir rencontrer les professionnels sur le terrain. Il est également possible de le contacter directement par mail (luc.hanin@ifme.fr) ou par téléphone (07 82 89 33 34).

Les candidatures peuvent être envoyées entre le 1^{er} avril et le 1^{er} septembre 2025 par les candidats auprès de leur direction.

Une présentation orale du projet en 5 minutes sera suivie d'un échange lors d'un entretien avec le directeur et le chercheur référent du Lab'AU **courant septembre 2025**.

A l'issue des entretiens, le C.A.S. présentera un avis sur les différents porteurs de projets : les directeurs des associations valideront les moyens et informeront les candidats **au plus tard fin septembre 2025**

Un chercheur/universitaire sera désigné pour accompagner la recherche. Le chercheur-référent du Lab'AU pourra également accompagner des acteurs-chercheurs dans leur recherche ou venir en appui si nécessaire des recherches accompagnées par d'autres chercheurs/universitaires.

Le Conseil d'Accompagnement et de Soutien (C.A.S) du Lab'AU est constitué des directeurs de chaque association membre d'AUSIRIS et d'un représentant du Conseil d'administration de chacune d'elles, du chercheur référent du Lab'AU ainsi que de personnalités extérieures (chercheurs, universitaires, représentants des institutions partenaires) associées, suivant les besoins, aux membres d'AUSIRIS pour les assister dans les missions du C.A.S. Il accompagne le recrutement des acteurs chercheurs, l'avancée des travaux du groupe et l'organisation de la communication auprès de l'ensemble des salariés des différentes association

Déroulement d'une année au sein du Lab'AU

-Au mois de septembre 2025, chaque groupe de recherche se réunit dans le cadre d'une réunion en présence de l'universitaire/chercheur désigné pour accompagner la recherche.

-L'activité de recherche débute à partir de cette réunion (5h par mois rémunérées)

-Les acteurs chercheurs participent à 5 réunions par an avec l'universitaire/chercheur qui accompagne leurs travaux. Le directeur du Lab'AU et le chercheur référent du Lab'AU participent deux fois par an à cette réunion. Le chercheur-référent du Lab'AU peut se rendre disponible plus souvent en fonction des besoins et des demandes.

-Les acteurs chercheurs présentent leurs travaux chaque année lors des Rencontres AUSIRIS au mois de décembre :

- le projet de recherche et sa méthodologie en début de recherche
- les résultats et leur analyse, ou un point d'étape après une année de recherche.

Au cours de leur participation au Lab'AU les acteurs chercheurs peuvent :

- Bénéficier prioritairement de formations en lien avec le sujet de recherche
- Participer comme intervenant ou assister à des colloques en lien avec le sujet de recherche
- Intervenir comme « formateur » sur le sujet de leur recherche, après validation de leurs travaux par le CAS, auprès des étudiants de l'IFME ou des salariés d'AUSIRIS.
- Accéder à la bibliothèque de l'IFME.